

## Certificat médical d'aptitude aux sports

Conformément à la loi du 23 mars 1999 un membre d'une association sportive doit présenter au club un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du sport.

**Ce certificat est obligatoire pour TOUS**

*Article B.4. du Règlement intérieur*

Je soussigné, ....., Docteur en médecine certifie que l'examen de M.....

effectué ce jour ne met pas en évidence de contre indication à la pratique du :

- Ski Alpin  
 Ski Nordique

Certificat fait à ....., le .....

Cachet

Signature



# Bulletin d'adhésion

## Pré-Club (enfants nés en 2005)

# 2011 - 2012



A retourner **AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2011**<sup>(6)</sup>

Section Multi activité : Jean-Christophe JAUBERTIE (06 85 02 34 20)

Quatre autres bulletins d'adhésion sont disponibles :  
- Compétiteurs et Randonnés nés entre 2001 et 2004  
- Compétiteurs et Randonnés nés avant 2001  
- Groupe "loisirs benjamins alpins"  
- Responsables de Sections



## Rappel du Règlement du Ski-Club

### Présence aux Entraînements & Courses

L'adhésion au Ski-Club implique la présence obligatoire aux entraînements et aux courses. Chaque séance d'entraînement a un but précis prévu par l'entraîneur. La non-participation d'un enfant à une séance perturbe de fait la progression de l'ensemble du groupe.

***En cas d'impossibilité de participer à un entraînement ou à une course, l'un de ses parents devra toujours préalablement INFORMER l'entraîneur et JUSTIFIER cette absence.***

### Comportement lors des Entraînements & Courses

Les séances d'entraînements sont prévues pour permettre à l'ensemble du Groupe de progresser, chaque séance faisant partie d'un programme précis.

***Lors de ces séances d'entraînement, les enfants doivent donc être respectueux de l'autorité de l'entraîneur et ne pas contribuer à la dissipation de l'attention des autres enfants.***

## Informations Complémentaires

*Les entraîneurs tiendront à jour des feuilles de présence et informeront les responsables de la Section du respect de ces points au sein de leur Groupe. Au début de l'hiver, chaque groupe devra relire ces rappels et définir collectivement avec l'entraîneur des règles de bonne conduite et de respect des autres.*

**En cas de manquement répété à l'une des règles, les responsables de la Section pourront procéder à l'exclusion temporaire ou définitive du club (y compris le retrait du forfait)**

Prénom NOM .....

Je m'engage à RESPECTER LE REGLEMENT et les Statuts

A ..... le ..... 2011

Signature des parents

Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

### Aide des Enfants et des Parents

La vie du Club ne peut reposer sur les seuls actions des entraîneurs, des dirigeants et des appuis des moniteurs de l'ESF. L'appui des enfants et des parents est aussi indispensable au bon fonctionnement du club, notamment :

- en accompagnant les enfants lors des compétitions,
- en aidant à l'organisation des compétitions et autres animations non-sportives à Champagny

Cette année une fiche à compléter est proposée aux parents (alpins). Cela permet de mieux répartir les contributions des parents sur l'ensemble des manifestations.

